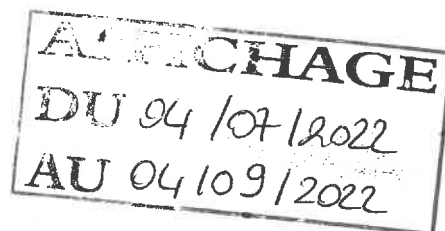


DESCRIPTION DE LA DEMANDE	
Demande déposée le 09/05/2022 Complétée le 13/06/2022	
Par :	EDF ENR
Demeurant à :	AGENCE DE MASSY 43 RUE DU SAULE TRAPU 91300 MASSY
Représenté par :	Monsieur DECLAS BENJAMIN
Pour :	Installation de panneaux solaires en toiture terrasse
Sur un terrain sis à :	123 ALLEE DANIELLE CASANOVA - R115 ZONE UG

référence dossier
N° DP 093057 22 B0063

Surf. taxable créée : 0 m<sup>2</sup>  
Surf. de plancher créée : 0 m<sup>2</sup>

Nb logement existant : 1  
Nb logement créé : 0  
Place(s) ext. créée(s) : 0  
Destination : Habitation



**Le Maire :**

Vu la déclaration préalable susvisée ;  
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment l'article R 421-17 ;  
Vu l'arrêté n° 2020-822 du 20/11/2020 portant délégation de signature à M. SARDA ;  
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 31/01/2017 et modifié le 20/07/2018 ;  
Vu l'avis de dépôt en mairie en date du 11/05/2022 ;

**ARRETE :**

**ARTICLE 1 :** Le projet décrit dans la présente déclaration préalable **EST ACCORDE.**

**ARTICLE 2 :** Les prescriptions suivantes devront être respectées :

- Les panneaux solaires ne devront pas être visibles depuis le domaine public
- Le présent arrêté n'a pas pour objet d'accorder les éventuelles constructions qui n'auraient pas fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme antérieure ;

Le 29 JUIN 2022

Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué



Patrick SARDA

Déposé en Préfecture

Le - 4 JUIL. 2022